Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 022-212202915-20251217-202539-DE

MAIRIE DE SAINT-GILDAS
CÔTES-D'ARMOR
22800

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du 17 Décembre 2025

L'an deux mille vingt cinq, le dix sept décembre à dix neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de SAINT GILDAS régulièrement convoqué le douze décembre deux mille vingt cinq en séance ordinaire, s'est réuni à la mairie.

Présents : Mme SIMON Annie, Maire ; M. QUÉRO Jean-Pierre Mme MÉROT Carine, Adjoints ; Mme GARGENT Isabelle, M. CRUCHET Bruno, M. SÉRANDOUR Yvon, M. LE HÉGARATTE Stéphane, Conseillers Municipaux.

Excusés : M. LE LAY Yann (donne procuration à Mme Annie SIMON, Maire), Conseiller Municipal Mme MÉROT Carine, adjointe (donne procuration à M Jean-Pierre QUÉRO, Adjoint),

Non excusés : M Nicolas MANIVEL, M. TARDIVEL Anthony, Conseillers Municipaux

Date de la convocation : 12/12/2025
Date d'affichage : 18/12/2025

Délibération n° 2025-39

DEVIS MATÉRIEL CUISINE SALLE POLYVALENTE

Madame le Maire informe le Conseil Municipal, de la nécessité de remplacer les meubles de rangement vaisselle de la cuisine de la salle polyvalente au vu de leur état vétuste.

Madame le Maire présente les devis de l'entreprise Manutan Collectivités pour l'achat des meubles :
- 1063.05 € HT pour un meuble étagère mural inox de 2m de long
- 3427.10 € HT pour deux meubles de rangement adossé inox + 2.57€ d'éco part

Pour un total de 4323.72 € HT (+ 11€ de garantie 100% tranquillité) soit 5188.46 € TTC

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ

- DÉCIDE de retenir le devis de la société Manutan Collectivités pour l'achat des meubles de cuisine de la salle polyvalente pour la somme de 5188.46 € TTC.

Madame Le Maire,
Annie Simon,

MAIRIE de ST-GILDAS (Côtes d'Armor)